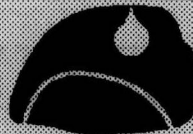


PARIS GOUTTE D'OR



LE JOURNAL DU QUARTIER

ISSN 0763-0662

5 FRANCS

N° 23

4ème trimestre 1990

Trimestriel

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN CHANTIER :

- **SANTE :**

8 mesures prises par la Ville

- **SQUARE LEON :**

les premières réactions

- **CONCERTATION :**

ce qui avance

- **POLICE :**

rien ne bouge !

- **FORMATION DES JEUNES :**

une urgence

- **LOCAUX SCOLAIRES :**

ce qui est programmé (maternelles, élémentaire)



Des intervenants aux Journées d'étude DSQ (18 et 21 mai 90)

ENFIN :

**UN BUREAU DE
POSTE A LA
GOUTTE D'OR !**

SECTEUR "EMILE-DUPLOYE" :

**UN LYCEE POUR
BIENTOT...**

Et aussi dans ce numéro :

- **BOULEVERSEMENTS
A LA GARE DU NORD**

- **GALLI
(1980 - 1990)**

**ET TOUTE L'INFO SUR CE QUI BOUGE
DANS LE QUARTIER**

DEVELOPPEMENT SOCIAL... ... ON Y ARRIVE !!!

Les 18 et 21 Mai derniers, les Associations du quartier avaient organisé 2 journées d'étude sur le thème: *Développement social du Quartier de la Goutte d'Or - Bilan et Perspectives (1984-1990)*. (1)

En effet, depuis 1984, la Goutte d'Or est inscrite dans la liste des quartiers qui relèvent d'une convention passée entre l'Etat et les municipalités concernées pour que soient "traités" les différents problèmes sociaux qui s'y posent. Ce contrat s'expirait cette année et doit être renouvelé. C'était donc bien le moment de faire le point.

Qu'est-ce que le Développement Social des Quartiers (DSQ)?

Il s'agit d'une politique mise en place par l'Etat et menée par la Ville qui vise à:

- traiter de façon **globale** les problèmes (à savoir que derrière un problème de logement, il y a souvent un problème de santé, etc...),

- mobiliser les financements nécessaires de tous les organismes concernés (Services de la Ville, Ministères, FAS, Caisse d'Allocations Familiales, etc...),

- faire des habitants du quartier des acteurs du changement en développant la concertation et le partenariat.

La Goutte d'Or avait besoin de l'application d'une telle politique vu l'état d'abandon dans laquelle elle était restée depuis des décennies (et bien avant la création d'un véritable Maire à Paris). Tous les problèmes sociaux s'y accumulaient, dont le plus visible était les conditions lamentables de logement. Mais, derrière l'insalubrité des logements se trouvaient réunis tous les facteurs du "mal-vivre" moderne:

- échec scolaire et chômage des jeunes,

- inexistence des espaces de

loisirs et de rencontres,

- analphabétisme et difficultés d'intégration,

- trafics nombreux (drogue, prostitution, etc...),

- problèmes de santé liés aux conditions de logement (saturnisme notamment) ou à des difficultés d'accès aux soins,

- etc...

Sur un tel paysage, des Associations essayaient de développer des actions, mais sans subventions, leur travail ressemblait trop à une goutte d'eau dans la mer.

En 1984, quand le premier contrat de développement a été signé (sur l'insistance de l'Etat et du député d'alors, L. Jospin), il faut reconnaître que la Ville n'était pas très convaincue de l'utilité d'une telle procédure. Il était alors essentiellement question d'une opération d'urbanisme sur le secteur sud de la Goutte d'Or. Révélateur de cela, le fait que la Ville avait désigné son Directeur de la Construction et du Logement comme chef de projet (qui doit coordonner l'ensemble du développement social).

Quant à la concertation, elle se résumait au départ à des séances d'information, où les divers responsables expliquaient leurs

projets aux Associations, sans tenir compte des remarques formulées, ou alors si peu !

Et puis, petit à petit, les choses ont évolué et l'on s'oriente pas à pas vers ce qu'aurait dû être dès le début l'application d'une telle procédure de DSQ :

- les autres problèmes que le logement (à savoir santé, école, locaux associatifs, police,...) sont abordés (et certains ont même déjà fait l'objet de décisions importantes: cf. ce qui concerne la santé - p. 4 - et l'école - pp. 5 et 6),

- la concertation s'impose de plus en plus pour traiter des problèmes et les papiers officiels de la Ville ont maintenant pour titre "Commission Inter-Partenaires", ce qui montre bien la reconnaissance du rôle des associations (cf. p. 11 les propos d'A. Juppé sur la concertation Ville-Associations),

- de plus en plus d'associations reçoivent des subventions qui leur permettent d'avoir une action à la hauteur des enjeux.

La plupart des directions de la Ville concernées s'y mettent, bon gré mal gré, sous la pression des élus qui les poussent à se concerter avec les Associations

LA COMMISSION LOCALE INTER-PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER

Elle se réunit environ 2 fois par an sous la présidence d'Alain JUPPE.

Y participent :

- des élus municipaux du 18^e (MM. Mécheri, Béguet, Pierre-Bloch et Debrion),
- des représentants de toutes les directions concernées de la Ville (Logement, Action sanitaire et sociale, Voirie, Propreté, Architecture, Parcs et Jardins, etc...),

- l'Office Public d'Habitation de la Ville de Paris (OPHVP),

- le député du quartier, Daniel Vaillant,

- le représentant du Préfet de Paris et des différentes directions concernées (Département et Région), ainsi que le représentant du Préfet de Police,

- les représentants de l'ANAH, du PACTE, de la CPAMP, de la SAEMES, et d'autres organismes s'ils sont concernés,

- les représentants des Associations du quartier.

La dernière réunion a eu lieu le 22 Octobre 1990.

(cf. p. 8). Bien sûr, pour certaines, elles ne font parfois que le minimum et traînent des pieds. Mais le changement d'attitude existe qui devrait permettre de faire rentrer cet état d'esprit dans les mœurs de l'administration municipale (pour la Goutte d'Or, et, pourquoi pas, pour les autres quartiers de Paris).

On parle même maintenant de nommer un nouveau chef de projet qui puisse coordonner et impulser les diverses actions d'accompagnement social !

Cependant, il ne faudrait pas oublier l'intervenant principal sur le quartier, à savoir l'Office HLM de la Ville de Paris (OPHVP), organisme indépendant (même si son Président est un adjoint au Maire de Paris). Là, les rapports sont plus complexes : si les contacts sont fréquents avec des responsables de l'Antenne, on peut regretter que trop souvent l'OPHVP semble jouer la montre et l'usure pour ne pas avoir à intervenir sur des questions importantes. C'est le cas sur les problèmes du saturnisme, du futur tissu commercial, des hôtels meublés ou de certains relogements qui traînent. La tactique semble consister à attendre que les associations s'usent et laissent tomber pour n'avoir pas à agir.

Enfin, à la Police, rien n'a bougé (cf. ci-contre). Un comble quand on sait que cette politique est lancée par l'Etat et que la Préfecture de Police en dépend !!!

Malgré ces nuances, on peut dire qu'un nouveau climat s'installe et que "les choses vont dans la bonne direction", à savoir vers un réel décollage du quartier. Si la tenacité des associations et leur cohésion y est pour beaucoup, la lucidité (et même l'audace, si l'on se rappelle des relations de méfiance qui existaient en 1984 entre la municipalité du 18ème et les Associations de la Goutte d'Or) des principaux élus concernés (et notamment du Président de la Commission) a fait le reste.

Notre seul souhait : que l'on continue à avancer résolument dans cette voie !

(1) Pour se procurer le compte-rendu intégral de ces journées, envoyer un chèque de 20 FF à "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres 75018 PARIS.

POLICE

La Préfecture de Police de Paris sera-t-elle bientôt l'un des derniers services parisiens (Ville et Etat confondus) à ignorer la politique de développement social des quartiers ? En effet, force est de constater que depuis 1984, rien n'a changé dans le comportement des services de police à la Goutte d'Or et nos demandes n'ont pour ainsi dire jamais été satisfaites. Il serait temps que d'autres relations s'établissent entre la police et la population du quartier, que des passerelles existent, bref que l'on accepte là aussi de faire autrement ce travail de policiers.

A Vaulx-en-Velin, cette non-prise en compte de la politique de DSQ par la police a été l'un des principaux facteurs de la révolte. Même si les conditions sont très différentes à la Goutte d'Or, de nombreux problèmes spécifiques sont posés depuis longtemps, et aucun dialogue sérieux n'a vu le jour, aucune nouvelle pratique n'est apparue... A quoi va servir d'avoir un nouveau commissariat si l'on n'innove pas aussi dans le mode d'intervention avec la population ?

Le fait que l'on ait choisi d'autres arrondissements que le nôtre pour mettre en place l'ilotage prouve bien que l'on se fiche royalement à la Préfecture de Police du Développement Social de la Goutte d'Or voulu conjointement par l'Etat et la Ville (sauf quand il s'agit de récupérer quelques sous pour faire construire le Commissariat).

Voici une liste non exhaustive de questions auxquelles il faudra bien que l'on nous réponde un jour :

- pourquoi ne met-on pas en place l'ilotage ici ?
- quand va-t-on se décider à intervenir autrement en cas d'évacuation pour péril ? en cas d'expulsion locative ?
- quand la police va-t-elle accepter de dialoguer avec la population afin que de vraies solutions soient apportées aux problèmes des trafics dans le quartier (drogue, proxénétisme, "marché aux voleurs", etc...), solutions qui ne passent ni par le tout-répressif, ni par le laisser-faire ?
- quand les services de police vont-ils assumer leurs responsabilités pour faire respecter le Règlement Sanitaire Départemental (en ce qui concerne la propreté, l'hygiène, le bruit, etc...) ?
- quand va-t-on accepter d'envisager de solutionner le problème de l'entrée d'énormes camions de livraison dans des rues étroites ?
- quand est-ce que les commissaires du quartier participeront aux réunions de la Commission DSQ ?
- depuis 1984, nous demandons qu'un officier de police formé soit détaché pour promouvoir le dialogue et la concertation avec les habitants et les Associations. Quand cette mesure verra-t-elle le jour ?

Toutes ces questions, nous les avons encore une fois posées le 22 Octobre dernier au représentant de la Préfecture de Police à la Commission DSQ Goutte d'Or. Celui-ci semblait atterrir d'une autre planète et n'a su que répondre. Au point que le Président de la Commission, A. Juppé, ait demandé que le Préfet de Police lui-même vienne à la prochaine réunion exposer son plan.

A suivre donc...

SANTE

Depuis 1984, "Paris-Goutte d'Or" avait demandé que les problèmes de santé fassent l'objet d'une étude particulière et que des mesures soient prises. Nous avons même à l'époque déposé auprès de la Ville un projet de création d'"Espace-Santé", basé sur le développement de l'information et de la prévention (projet qui n'a jamais reçu de réponse).

C'est pour cela que nous ne pouvons que nous réjouir du fait que notre demande soit exaucée aujourd'hui.

En effet, la Ville a décidé de créer un groupe de travail sur "les problèmes médicaux et médicaux-sociaux" du quartier. Ce groupe est composé de responsables de la DASES (PMI, Santé scolaire, Aide Sociale à l'Enfance), de la Caisse d'Assurance Maladie, du FAS, de la DASSP, ainsi qu'un représentant de "Santé et Communication" (qui a réalisé une enquête sur les besoins de santé à la Goutte d'Or), et deux médecins libéraux du 18ème. Il s'est rapidement mis au travail et Madame Allaire, directeur de la DASES, a annoncé le 22 Octobre dernier les 8 mesures suivantes qui devraient permettre d'améliorer sensiblement la situation du quartier:

LES 8 MESURES :

1. Création d'un emploi de sage-femme affectée à la Goutte d'Or pour renforcer le suivi des grossesses (plus de 800 par an). Elle se déplacera à domicile et assurera le lien entre l'hôpital (elle sera rattachée à Lariboisière) et les autres structures du quartier (PMI, associations, etc...).

2. Création d'une fiche de synthèse médicale pour assurer la continuité du suivi médical de l'enfant à son entrée à l'école et affectation d'une nouvelle puéricultrice au quartier.

3. Création d'un centre (type PMI) pour les 6-12 ans, structure de liaison entre la PMI et les médecins libéraux.

4. Augmentation du nombre d'heures de vacation destinées aux bilans médicaux dans les écoles (180 heures de plus), et dotation de 120 heures pour permettre une meilleure coordination (plus éventuel recrutement d'un médecin scolaire supplémentaire).

5. Souhait du déplacement d'un des Centres du secteur de psychiatrie infanto-juvénile vers la Goutte d'Or et augmentation de ses moyens.

6. Soutien au projet de l'"Arbre Bleu" pour la création d'un lieu convivial de rencontre et d'échanges parents-enfants (0 à 4 ans).

7. Financement d'une étude visant à mieux comprendre les critères ethnologiques, psychologiques, culturels et sociaux pouvant favoriser les intoxications par le saturnisme des jeunes enfants et définir des propositions de prévention (par une convention avec "Habiter au Quotidien").

8. Création d'un ESPACE-SANTE au cœur du quartier pour mieux informer et prévenir, avec la possibilité d'animations médico-culturelles, de permanences sociales et une antenne de la carte Paris-Santé.

NOTRE COMMENTAIRE:

Nous saluons l'effort important que la Ville va faire pour le quartier en appliquant ces mesures. Le groupe constitué par la DASES a travaillé vite et les huit actions proposées (qui verront le jour, nous n'en doutons pas, dans les meilleurs délais) apporteront un réel progrès social à la Goutte d'Or.

Nous espérons surtout que la 5ème mesure passera rapidement du souhait à la décision effective.

Cependant, nous regrettons qu'aucun praticien libéral de la Goutte d'Or n'ait été intégré au Groupe de travail, ce qui aurait permis éventuellement de mieux encore affiner le bilan et donc de rendre certaines mesures plus opératoires.

Il nous semble important qu'une telle démarche soit faite, notamment à l'occasion de la mise en place de l'Espace-Santé.

Il serait intéressant aussi que le Groupe de travail se rapproche de l'OPHVP afin que des possibilités d'installation de spécialistes soient prévues dans les futurs immeubles neufs. En effet, le quartier manque cruellement d'orthopédiste, de dentiste, d'ORL, etc...

Enfin, une insistance particulière devrait porter sur les problèmes d'interprétariat et sur la nécessité d'avoir des relations médecins scolaires/parents par oral et non par écrit (vues les difficultés qu'ont de nombreux parents pour lire).

FORMATION DES JEUNES

Un des problèmes majeurs qui n'a pas encore été abordé par la Commission locale "Goutte d'Or", c'est le chômage, et particulièrement l'insertion professionnelle des jeunes. Une enquête réalisée par le CAL 18ème en 1988 précisait :

"Le taux de chômage du quartier de la Goutte d'Or est le plus fort de Paris et du 18ème. 26% des actifs (au sens de l'INSEE) sont au chômage (...). Le chômage longue durée touche 16% des moins de 25 ans".

C'est dire l'importance du phénomène. De nombreux jeunes abordent "la vie active" avec un bas niveau de qualification qui se situe souvent en dessous du C.A.P.. De plus, il y souvent inadéquation entre les stages et formations proposés et les exigences du marché de l'emploi. Notre quartier et les différents responsables

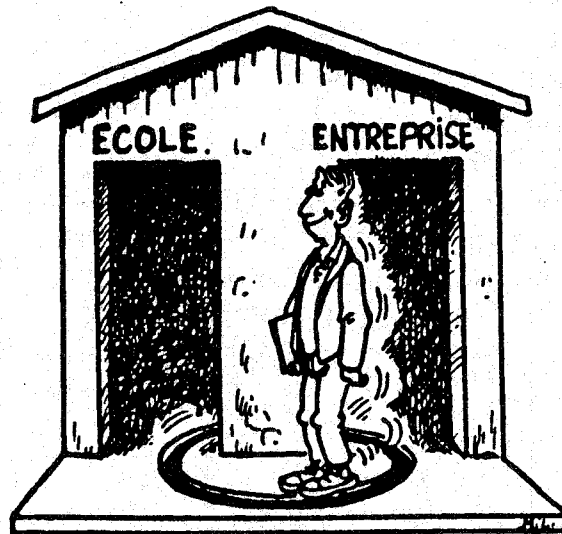
concernés doivent prendre leur part pour solutionner ce problème. Parmi les projets avancés: la transformation de la PAIO en Mission Locale pour l'Emploi et la création d'un centre favorisant l'insertion autour de la Salle St Bruno. Espérons que d'autres initiatives verront le jour sous l'impulsion des services concernés de l'Etat et de la Ville. En attendant, nous tenons à saluer ici une initiative privée qui amènera dans notre quartier un Centre de Formation en Alternance où 300 jeunes pourront se former aux métiers de la vente.

Nous avons demandé à Sœur Bernadette, responsable de la Communauté des Sœurs de St Vincent de Paul (50 rue Stephenson), de nous présenter ce projet:

UN CENTRE DE FORMATION EN ALTERNANCE EN CHANTIER (48 rue Stéphenson)

En passant par la rue Stephenson, vous étiez habitués à longer le mur qui précède la maison des Sœurs de St-Vincent-de-Paul. Ou encore, si vous descendiez la rue Laghouat, vous aperceviez au-delà de ce mur un bâtiment vétuste voisinant heureusement avec trois beaux tilleuls et un mur tapissé d'une vigne vierge qui avait des couleurs flamboyantes en automne.

Et maintenant, ce n'est que terre battue, sondages de sol, engins bruyants démarrant tôt le matin et faisant de longues journées...



POURQUOI CE VIEUX BATIMENT RESTAIT-IL INOCCUPE ?

Il nous faut remonter dans le temps pour nous souvenir qu'en 1904, les Sœurs ont été expulsées de l'école qu'elles tenaient depuis 1859 rue Cavé (école publique actuelle). C'est alors que l'école primaire privée a été transférée 48, rue Stephenson pour être fermée en 1908 puis à nouveau ouverte par les Sœurs de 1940 à 1962. A cette époque, la remise en état des locaux demandait des investissements qu'un budget totalement insuffisant ne pouvait permettre.

Des lointaines origines - en 1851, rue Polonceau - il ne subsiste que "l'asile des petits enfants" transféré d'abord rue Cavé puis au 50, rue Stephenson où, successivement, avec les adaptations nécessaires, il est devenu un vivant Jardin d'Enfants puis une Ecole Maternelle sous contrat où s'ébattaient 160 petits enfants de toutes couleurs et de toutes origines.

MAIS REVENONS A NOTRE CHANTIER...

Ce n'est pas sans un brin de nostalgie que certaines anciennes du quartier voient disparaître "leur école" avec les souvenirs qu'elles en gardent.

Alors, faut-il se désoler? NON. De cette mort apparente va jaillir la vie... et dans quelques mois, nous verrons surgir un grand Etablissement susceptible d'accueillir 600 jeunes adolescents.

POUR QUELLES CATEGORIES DE JEUNES ET POUR QUEL TYPE DE FORMATION ?

- Pour des jeunes qui, souvent, au départ, ont été exclus du système scolaire et se retrouvent dans le monde de l'apprentissage sans l'avoir trop voulu.

- des jeunes qui se montrent courageux dès qu'ils ont saisi l'importance d'un projet qui va leur permettre d'aboutir à un vrai travail.

- des jeunes soutenus par des formateurs très motivés - travaillant comme eux 39 H par semaine - et qui sont dans une dynamique constante de recherche, de promotion, d'adaptabilité.

- Les trois mots-clés du Projet du Centre sont: Gratuité, Alternance et Compétence. En effet, ces jeunes seront alternativement 15 jours en entreprises et 15 jours en formation. Cela avec un suivi très individualisé de la part des formateurs et le lien constant de ceux-ci avec les Entreprises.

Et voici maintenant LA CARTE D'IDENTITE plus précise de cet Etablissement qui doit ouvrir en Septembre 1991 (et qui fera suite à deux autres réalisations déjà existantes à Paris):

- Centre de Formation en Alternance pour préparer aux métiers de la vente dans toutes les structures de distribution (C.F.A. Vente).

- Préparation par la voie de l'alternance aux: CPA - CAP vente - Bac. Professionnel - BTS action commerciale, force de vente, tourisme, etc...

- Stages de Formation professionnelle 16/25 ans.

Une telle réalisation pour la promotion des jeunes et leur insertion dans le monde du travail sera un enrichissement culturel pour notre quartier et complètera ce qui se fait déjà au service de l'enfance et des familles au 50, rue Stephenson et ailleurs.

Pour nous, cette initiative s'inscrit bien dans la continuité de la mission de Saint Vincent-de-Paul... Faisons confiance aux Jeunes et à tous ceux qui s'investissent pour leur ouvrir l'avenir!

LOCAUX SCOLAIRES

Dans le numéro précédent de "Paris-Goutte d'Or", nous avons fait une enquête sur l'école dans le quartier et établi le diagnostic suivant: il faut créer une nouvelle école élémentaire dans le quartier afin de donner plus d'espace aux élèves des établissements actuels et de permettre la mise en œuvre de mesures propres à une Zone d'Education Prioritaire (baisse des effectifs de chaque classe, locaux pour activités annexes et projets pédagogiques adaptés). Nous partions non seulement de la situation présente mais aussi nous prévoyions l'arrivée de nouveaux élèves due aux constructions neuves qui vont être livrées de 1991 à 1995.

Madame Tartanson, directeur des Affaires Scolaires de la Ville, a communiqué le 22 octobre dernier le plan de ses services:

LE PLAN DE LA VILLE (LOCAUX SCOLAIRES)

• ECOLES MATERNELLES:

Il y a actuellement à la Goutte d'Or 266 enfants qui n'ont pas trouvé de place en maternelle et qui sont sur les listes d'attente.

- L'ouverture de la nouvelle maternelle de la rue des Islettes (qui devrait ouvrir au 1er trimestre 91) permettra d'en accueillir 180.

- La reconstruction en dur de la maternelle de la rue Richomme avec 7 classes ou lieu de 5 devrait permettre d'accueillir 60 élèves supplémentaires. Ceci devrait être réalisé en 1992.

- Enfin, la libération de la bibliothèque Pierre-Budin (qui devrait être transférée au futur Centre d'Animation Jeunesse du Bd de la Chapelle) ainsi que la préemption du 10 rue Pierre-Budin devraient aboutir à l'extension de la maternelle Marcadet et la création de 4 classes supplémentaires (à l'horizon 93-94).

Il ne devrait donc plus y avoir d'enfants sur listes d'attente en 1994.

• ECOLES ELEMENTAIRES:

D'ici 3 ou 4 ans, l'Annexe du Lycée Professionnel (au 3 rue Pierre-Budin) devrait déménager et en tout une dizaine de salles de classe pourrait être récupérées pour l'école élémentaire voisine. D'ici là, dès que des salles seront libres, elles devraient être mises à la disposition de l'école élémentaire qui est très à l'étroit (et ne dispose d'aucune salle supplémentaire pour activités annexes).

NOTRE COMMENTAIRE:

Il faut d'abord savoir que l'hypothèse des services de la Ville est qu'il n'y aura pas d'accroissement de la population scolaire. Or, ceci, nous le mettons fortement en doute. Les 3/4 de la population à reloger du secteur de rénovation sont déjà partis, et l'on va assister en 91 à la livraison de 167 logements neufs (comportant entre autres des F3, F4 et F5)... et au démarrage de la construction de 181 nouveaux logements, donc arrivée de nouveaux élèves. Où les mettra-t-on?

En ce qui concerne les *maternelles*, le plan paraît plutôt satisfaisant, mais trop lent, surtout quand on sait l'importance que joue l'entrée précoce en maternelle pour la scolarité future des enfants. Pourquoi ne pas accélérer la reconstruction de Richomme? D'autre part, que se passera-t-il entre le moment où les classes provisoires seront démolies et celui où l'école pourra rouvrir ses portes?

Mais là où le plan est le moins satisfaisant, c'est pour les *écoles élémentaires*. Construire une école moderne, aux normes d'aujourd'hui, aurait dû être l'ambition de la Ville. Et même si l'on se rabat vers des solutions d'extension des écoles actuelles et de construction de locaux annexes, encore faut-il s'y mettre dès maintenant. Or rien ne nous a été annoncé pour le cœur du quartier.

Espérons que les remarques faites le 22 octobre seront rapidement mises en œuvre, à savoir:

- extension de l'école Richomme sur l'espace préempté du 7 (immeuble contigu vide et muré)

- création de locaux annexes en réalisant la préemption du 16-18 rue Cavé.

Il faut à notre quartier une politique ambitieuse de constructions scolaires!

UN LYCEE POUR BIENTOT...

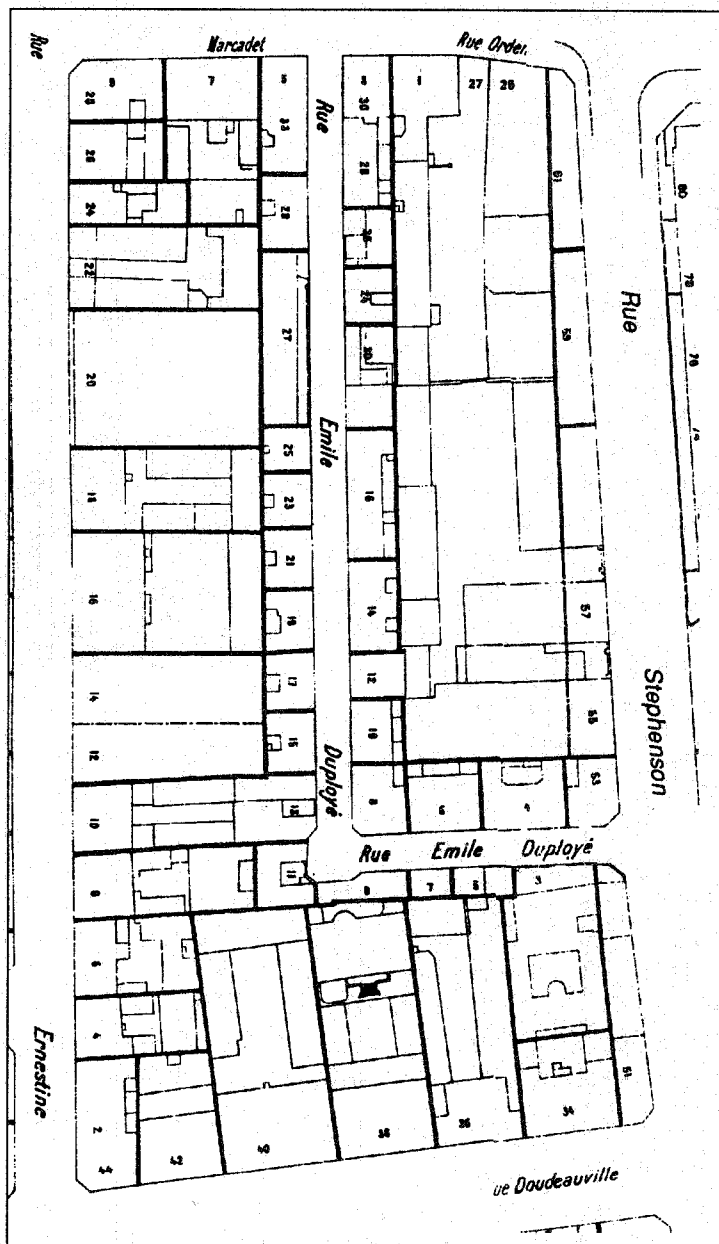
Un lycée devrait être construit d'ici 5 à 6 ans à la Goutte d'Or. En effet, la Ville a délimité un périmètre de préemption renforcée (cf. ci-dessous) pour en réserver le terrain. Il s'agit de la majeure partie des 2 îlots situés de part et d'autre de la rue Emile-Duployé (compris entre les rues Ernestine et Stephenson d'une part et les rues Marcadet et Doudeauville d'autre part).

Sur cet espace, la quasi-totalité des immeubles sera détruit (sauf les plus récents) pour que le Conseil Régional puisse construire ce lycée.

Des erreurs ayant été commises par les Services compétents de la Ville, nous ne sommes pas en mesure de donner aujourd'hui une liste précise des immeubles concernés. Tous les immeubles de la rue Emile-Duployé sont concernés, et la quasi-totalité de ceux des rues Stephenson (du n° 53 au n° 61, sauf le n° 55), Marcadet (du n° 1 au n° 9, sauf l'immeuble PTT), Ordener (n° 25 et n° 27). En ce qui concerne les immeubles de la rue Doudeauville (du n° 34 au n° 44) et de la rue Ernestine (du n° 2 au n° 28), nous ne sommes pas suffisamment informés pour donner des précisions exactes.

Nous conseillons donc aux personnes concernées de s'informer en allant au bureau 3047 (17 Bd Morland - 3ème étage - métro Sully-Morland).

Plan du secteur où devrait être implanté le Lycée :



PREEMPTION RENFORCEE

Les immeubles concernés par cette procédure ne peuvent être vendus qu'à la Ville. Il n'y a alors aucune obligation pour le propriétaire de se dessaisir de son bien. Quand un propriétaire veut vendre, il remplit une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). C'est alors que la Ville lui fait savoir qu'elle préempte.

Par contre, la plupart du temps, quand la Ville veut réaliser effectivement son projet, elle lance une procédure d'expropriation pour Utilité Publique. C'est alors seulement que les propriétaires concernés sont obligés de vendre à la Ville. Le relogement des habitants est alors à la charge de la Ville qui doit respecter le Code d'Expropriation (relogement dans l'arrondissement ou les arrondissements limitrophes).

"PARIS-GOUTTE D'OR" EST EN VENTE

CHEZ LES COMMERÇANTS SUIVANTS:

- 2 rue Léon
- 52 rue de la Goutte d'Or (restaurant)

ET CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX SUIVANTS:

- de la rue Myrha
- de la rue Affre
- et de la rue Stéphenson.

PARIS-GOUTTE D'OR BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : Paris-Goutte d'Or
27 rue de Chartres - 75018 - PARIS
4 numéros : 20 Frs / Soutien : 100 Frs

Virement à l'ordre de PARIS-GOUTTE D'OR
CCP PARIS 22 417 09 W

NOM : Prénom :

Adresse :

L'AVIS D'HABITANTS DE LA RUE DES GARDES :

"LE SQUARE PASSAGE LEON : UN ESPACE POUR LES GENS DU QUARTIER"

Dans notre quartier où manquait un espace de détente pour tous, le square Passage Léon s'est ouvert depuis quelques mois.

Des arcades, des grillages de couleurs vives (mauve et jaune) et des plantations délimitent des espaces prévus pour différents âges. Espace libre, non clos, ce terrain est ouvert à tous et tous en profitent. Partout des bancs creusés dans les murs, des recoins favorisent les jeux. La nuit, des lampadaires apportent une lumière gaie et chaude.

L'espace enfants est une réussite. Un mur d'escalade, des blocs de ciment permettent de grimper, sauter... Des bêtes amusantes (crocodiles, hippopotames) de plusieurs mètres de long, recouvertes de mosaïques colorées et brillantes, bleues et rouges, offrent des bancs, des tables... On peut courir, sauter dessus. Un espace clos pour les plus petits offre un grand bac à sable et une sorte de château.

Sur une placette, des bancs de pierre avec des tables recouvertes de damiers pour jouer. Des bancs métalliques mis en carré autour d'un grillage facilitent le dialogue. Ce lieu convivial attire aussi les adultes, surtout pendant l'été. Chaque groupe ethnique s'y retrouve. Des femmes en boubous multicolores discutent en surveillant de nombreux enfants qui s'ébattent. Un kiosque abrite de la pluie les promeneurs et offre bancs de pierre et table carrée à damiers.

Les matériaux sont solides, non dégradables, bien adaptés aux enfants du quartier souvent laissés sans surveillance. Un sol cimenté permet le lavage quotidien et un entretien facile.

L'espace jeux de ballon n'étant pas terminé, de grands enfants perturbent parfois les petits en jouant au foot, mais cela s'arrangera avec la fin de l'aménagement. Les arcades métalliques ne sont pas tout à fait assez solides pour les casse-cou qui grimpent et sautent dessus. Il faudra également prévoir une meilleure protection pour les plantations souvent piétinées lors des jeux.

Mais ce lieu où l'on ne voyait auparavant que des dealers ou des chiens est maintenant bien utilisé par les enfants. Cet espace ouvert et cimenté est bien adapté à un quartier où il y a beaucoup d'enfants.

Publicité amicale

**UN BON ACCUEIL VOUS SERA RESERVE
AU RESTAURANT "CHEZ ANDRIEU"**

* * *

SPECIALITES ALGERIENNES

* * *

52 RUE DE LA GOUTTE D'OR

* * *

MANGEZ DU BON COUSCOUS A VOLONTE POUR 40 Francs

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE MARDI (Tél: 42 64 99 16)

A MIDI : MENU à 49 Francs

SALLE AU 1er ETAGE

ENFIN !!!

UN BUREAU DE POSTE A LA GOUTTE D'OR !

Dans le numéro précédent de "Paris-Goutte d'Or", nous avons fait état de notre demande adressée à Paul Quilès, ministre des Postes, de création d'un bureau de Poste à la Goutte d'Or.

Nous nous étions alors étonnés de ne recevoir aucune réponse.

Finalement, notre intervention, appuyée par D. Vaillant, député du quartier, et la Préfecture de Paris a abouti.

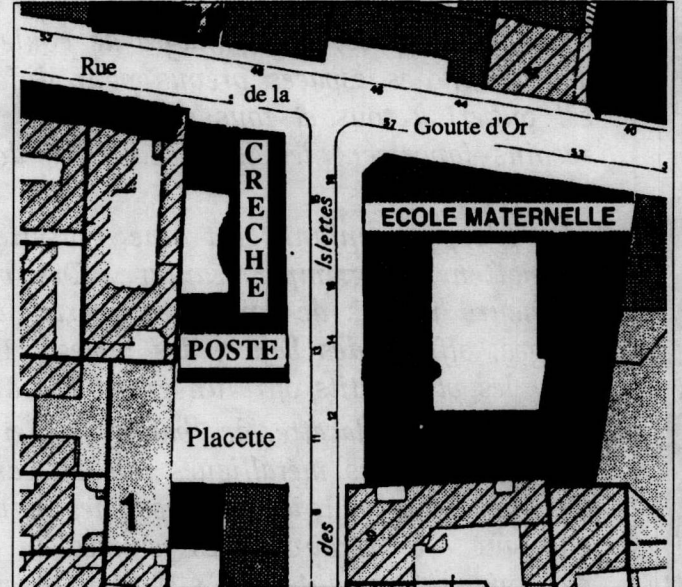
Nous sommes heureux d'informer les habitants du quartier qu'enfin un bureau de Poste verra le jour à la Goutte d'Or en 1992.

Ce dossier a même été rapidement mené grâce à l'accord de la Ville.

En effet, l'emplacement est déjà trouvé et les plans réalisés.

Le bureau de Poste sera intégré à la construction de la crèche (à l'emplacement actuel des 11 et 13 rue des Islettes, en face de la maternelle actuellement en construction). En effet, le terrain étant en pente, l'entrée de la crèche se fera au niveau de la rue de la Goutte d'Or et celle du bureau de Poste se fera par une placette créée rue des Islettes (soit sous la crèche).

Une bonne nouvelle donc pour nous tous.



Cette création permettra non seulement de désengorger les bureaux de Poste Ordener et Clignancourt mais aussi de rapprocher ce service d'une bonne partie de la population de la Goutte d'Or.

Conséquence annexe: le projet de construction d'un lieu de culte (musulman) donnant sur cette placette créée rue des Islettes est remis en cause. La Ville devrait faire bientôt de nouvelles propositions. Rappelons qu'il s'agit de reloger l'actuelle mosquée du 53 rue Polonceau qui devra être détruite en fin d'opération.

VIENT DE PARAITRE :

GUIDE Goutte d'Or

et Paris 18ème

des organismes au service du quartier

On trouvera dans ce GUIDE toutes les associations et institutions repérées dans la Goutte d'Or qui travaillent au développement social du quartier (notamment en ce qui concerne la santé), ainsi que tous les organismes du 18ème ou de Paris qui soit interviennent d'une façon ou d'une autre à la Goutte d'Or, soit répondent à des besoins non pris en charge localement.

Un numéro spécial de "Paris-Goutte d'Or" et "Entre-autrE"
Juin 1990 - 94 pages - Format 15 x 21.

En vente : 30 FF

- soit à la boutique du 2 rue Léon,
- soit par correspondance, en envoyant un chèque de 30 FF à "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS.

ILS ONT DIT...

Voici quelques brefs extraits de ce qu'ont dit trois des élus du quartier présents aux Journées d'Etude (Bilan et Perspectives du développement social du quartier - 18 et 21 mai) ou au débat sur l'école (26 juin) organisés par les Associations du quartier:

Alain JUPPE

(Adjoint au Maire de Paris, Président de la Commission du Développement Social du Quartier de la Goutte d'Or)

• Sur les projets associatifs:

"Il y a des services dont on connaît les pesanteurs et qui ont une peur panique de perdre le contrôle des opérations. Quand je leur dis: *'Attention, il va falloir céder un peu de votre pouvoir et donner une part à l'initiative associative!'*, je reçois des dossiers extrêmement volumineux où l'on me dit: *'Attention: c'est l'argent des contribuables. L'Etat et la Ville donnent des subventions. Vous devez prendre des garanties!'* Je suis donc obligé de prendre des précautions, car si cela se passe mal, j'en serai responsable. Je crois que la seule solution, c'est d'utiliser le cadre de la concertation dans le cadre de cette Commission où tous les services concernés sont réunis, et petit à petit, les affaires se débloquent. Je comprends votre impatience et la mienne n'a d'égale que la vôtre. Mais les élus ne sont pas si puissants qu'il leur suffit d'appuyer sur un bouton pour, immédiatement, faire marcher la machine..."

• Sur le projet de réhabilitation du 52 rue de la Goutte d'Or (déposé par "Habiter au Quotidien"):

"Je vais vous faire une confidence. Il faut que je me batte, parce que je suis le seul à y croire avec ceux qui ont pris l'initiative du projet. J'ai déjà dû taper du poing sur la table à plusieurs reprises (...) parce qu'il y a un certain conformisme aussi bien de la part des services de l'Etat que des services de la Ville. Les comportements sont tout à fait les mêmes qui consistent à dire: *'Jamais une association n'aura la technicité, la surface financière, la garantie nécessaire pour réaliser une telle opération...'* J'ai dit aux services: *'Mettons-les au pied du mur: ils veulent le faire. Autorisons-les à le faire!'* Ils ont fini par me dire oui, mais j'ai encore une note sous les yeux où l'on m'explique que le dossier présenté par l'Association n'est pas au point. J'ai annoté cette note en disant: *'Quelque soient vos appréhensions, il faut jouer le jeu et faire sortir cette opération!'* Je vais donc devoir une nouvelle fois essayer de faire usage d'autorité pour convaincre les services techniques qu'il faut autoriser cette opération. S'ils ont raison et que vous échouez, ils pavoiseront. Si en revanche ils ont tort, cela voudra dire que nous aurons réussi, et tout le monde sera content..."

• Sur la concertation Ville-Associations:

"Je me réjouis de voir que dans ce quartier, quelques soient les engagements politiques des uns et des autres (et vous pouvez m'être témoin: je crois que je n'ai jamais dicté ma conduite sur les affaires qui concernent ce quartier en fonction de l'engagement politique connu ou supposé de tel ou tel), on accepte de conjuguer les efforts compte-tenu de la difficulté de la tâche qui est la nôtre. C'est dans cet esprit que j'essaie d'animer la Commission du Développement Social du Quartier. Je rends hommage à la façon dont les Associations jouent le jeu (c'est-à-dire sans me faire de cadeaux, en évoquant les problèmes, mais il y a toujours débat et jamais dans un esprit agressif ou revendicatif

systematique mais constructif) pour faire de ce quartier, dans quelques années, je l'espère, un lieu où il fera bon vivre pour tout le monde."

* * *

Hervé MECHERI

(Adjoint au Maire de Paris chargé de la Jeunesse)

• Sur la création d'une Mission Locale pour l'Emploi:

"Nous en sommes actuellement à la deuxième phase de la négociation. Je souhaite que ce soit les Associations qui soient le moteur de cette Mission autour de la PAIO Championnet. (...) En effet, ce qui fait l'originalité peut-être de la Goutte d'Or, c'est qu'on y trouve de plus en plus de jeunes qui souhaitent se prendre en charge et prendre en charge les plus jeunes qu'eux. Donc, autour de Championnet, avec les Associations du quartier, en partenariat avec la Ville et l'Etat, on aura tous les éléments pour faire en sorte que cette Mission Locale ne soit pas une structure de plus, mais au contraire une réalisation bien enracinée sur le terrain avec tous les partenaires."

• Sur le futur Centre d'Animation-Jeunesse:

"Une fois que le projet sera un peu plus avancé, nous engagerons une concertation pour les modalités quotidiennes du fonctionnement: voir comment les associations vont pouvoir fonctionner ensemble, parce qu'il y a des demandes éparées, mais il va falloir maintenant les regrouper et leur donner une cohérence dans le lieu. Les objectifs de ce Centre, ce n'est pas de plaquer des activités pour les jeunes, mais de partir des projets, de les prendre en compte et de les faire vivre dans le Centre."

* * *

Daniel VAILLANT

(Député de la Goutte d'Or, Conseiller de Paris)

• Sur le second souffle à donner à la ZEP:

"Il convient maintenant de trouver un nouveau souffle. Il y aura un vrai problème à la rentrée 90. J'en ai parlé au Ministre de l'Education Nationale le jour où il est venu dans le quartier. Je lui disais dans la voiture qui nous amenait: *'C'est toi qui as suscité la création de la ZEP à la Goutte d'Or et le paradoxe c'est, qu'avec des moyens supplémentaires, on est depuis le mois de septembre 89 sans aucune concrétisation parce que la redéfinition a entraîné un arrêt quasiment des moyens en cours'*. Il m'a répondu: *'C'est inconcevable que cela se passe ainsi!'* Aussi, je vous dis que vous pouvez compter sur moi pour faire pression afin que les moyens ne manquent pas dans cette ZEP de la Goutte d'Or."

• Sur la création de postes d'enseignants:

"Je voudrais souligner une nouveauté dans la politique du rectorat. Vous vous rappelez du jeu de ping-pong entre le Rectorat et la Ville: pas de locaux, pas de postes et vice-versa. Et bien, pour la première fois cette année, il y a un engagement formel du Rectorat: chaque fois qu'il y aura un local scolaire mis à disposition par la Ville de Paris, il y aura un enseignant à la porte de la classe."

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

■ VILLA POISSONNIERE

La Ville a finalement constaté que sur les 9 immeubles qui ont fait l'objet d'injonctions de travaux, 5 l'ont fait ou vont le faire. Il est donc exclu de lancer une procédure d'expropriation. Cependant, une opération sans contrainte publique serait lancée (avec le groupe privé Arcades) pour achever la réhabilitation de la Villa.

Par contre, l'OPHVP est mandaté pour traiter les 2 extrémités de la Villa (40 et 42 Goutte d'Or et 39 à 43 Polonceau). Cette décision paraît étonnante en ce qui concerne le 42 Goutte d'Or dont les propriétaires majoritaires ont prévu la réhabilitation. On rappellera que cet immeuble a été exclu du champ de l'expropriation en 1984 par la Commission d'Enquête, fait que la Ville a accepté alors...

■ RESTAURATION IMMOBILIERE (1)

La première phase concernait 31 immeubles du secteur de rénovation qui ont fait l'objet d'injonctions de travaux de 1986 à 1988. A ce jour, 17 immeubles ont commencé (ou vont commencer) des travaux, et 14 n'ont pas réagi. Aura-t-on affaire à 14 nouvelles expropriations?

■ RESTAURATION IMMOBILIERE (2)

La deuxième phase tant attendue pour les 16 derniers immeubles concernés se met actuellement en marche. Le bureau d'études (GECOB) a enfin été désigné et a déjà commencé ses visites. Espérons que les injonctions ne se feront pas trop attendre afin que les propriétaires puissent bénéficier des aides à la réhabilitation avant que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ne se termine (novembre 1993).

■ GARDIENNAGE

L'OPHVP prévoit de mettre en place 6 loges de concierges pour les 650 logements neufs livrés en fin d'opération (soit une loge pour

près de 100 logements). 2 loges seront livrées en 1991: une au 2 rue de Chartres et une autre au 53 Goutte d'Or.

■ PARKINGS

Avec les 167 logements livrés en 1991, il y aura 217 places de parking, soit un excédent de 50 places destinées aux riverains non locataires de l'OPHVP.

■ COMMERCES

Il semble que nos interventions pour que l'on essaie de diversifier quelque peu le commerce du quartier et qu'on réinstalle les commerces de vie quotidienne qui ont disparu soient peu à peu prises en compte. En effet, il est actuellement étudié la possibilité d'installer une "moyenne surface" (type ED ou Franprix) dans les mètres carrés commerciaux prévus sous le Gymnase (12 à 14 Goutte d'Or).

■ CENTRE D'ANIMATION-JEUNESSE

L'emplacement de ce Centre souhaité par Monsieur Mécheri (adjoint au Maire de Paris) n'est toujours pas fixé de façon précise. Il sera sans doute installé de part et d'autre de la rue Fleury. On y trouvera une bibliothèque-discothèque (transfert de la bibliothèque Pierre-Budin), un lieu d'animation, des salles de répétition de musique, une grande salle polyvalente. Est-ce de cela dont a parlé Jacques Chirac (cf. *Le Quotidien de Paris* du 25/10/90) quand il cite "un nouveau centre doté de douze studios de travail et de répétition" prévu dans le projet de réaménagement du quartier de la Goutte d'Or?

■ ADOS

L'Association "ADOS" (qui fait notamment du soutien scolaire et de l'animation avec les enfants) a trouvé des locaux au 17 rue Polonceau (les 2 boutiques et leurs réserves). Avec, en prime, un numéro de téléphone: 42 54 84 74.

■ EGO

Rappel aussi du transfert d'EGO (Espoir-Goutte d'Or pour l'accueil aux toxicomanes et leurs familles) au 11 rue St Luc. (Tél: 42 62 55 12.

■ CENTRE LAGHOAT

Le Centre Interculturel du 28 rue Laghouat a une nouvelle directrice: il s'agit de Roselyne Hugot, bien connue de nombreux habitants du quartier puisqu'elle y assurait il y peu de temps encore le métier d'assistante sociale. Nos félicitations et nos vœux de réussite!

■ PERISCOLAIRE

La Coordination Périscolaire des Associations s'est désignée de nouveaux "coordinateurs" en la personne de Roselyne Hugot (Accueil & Promotion) et de Patrick Gosset (ADCLJC).

■ SATURNISME

Depuis quelques mois, les Associations qui travaillent pour résoudre le problème du saturnisme demandaient de pouvoir avoir à leur disposition des appartements-tiroirs afin d'y loger temporairement les familles intoxiquées tandis qu'on refait leur logement. La Ville et la Préfecture ont accédé à cette demande en mettant chacune un logement à la disposition des Associations qui s'occupent de cette désintoxication. Deux logements dans le 18ème vont donc permettre d'accélérer l'opération.

■ PERILS

Encore une évacuation pour péril! Elle a eu lieu au 7 rue des Gardes (bâtiment sur rue). Alors qu'il n'y avait plus que trois occupants (dont une personne de plus de 80 ans) et qu'on aurait pu régler l'affaire simplement et humainement, la Préfecture de Police a mis à nouveau en place son dispositif traditionnel: forces de police venant au petit matin réveiller les occupants non prévenus, évacuation rapide et déménagement du mobilier dans la

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS..

matinée, conduite des occupants à l'hôtel... Décidément, rien n'évolue à la Préfecture de Police!

■ UNE PREMIERE!

"Paris-Goutte d'Or" va recevoir pour la première fois une subvention de la Ville de Paris: 5000 Francs pour l'organisation du Cross dans le cadre de la "La Goutte d'Or en Fête". Nos remerciements aux élus et notamment à Hervé Mécheri qui a soutenu notre demande.

■ ZEP

Les efforts du Rectorat pour la Zone d'Education Prioritaire de la Goutte d'Or se traduisent notamment par la nomination d'un 2ème coordinateur de la ZEP, un crédit particulier de 100.000 Frs pour le 1er trimestre de l'année scolaire 1990/91 (soit entre 200.000 et 300.000 Frs pour l'année). De plus, les 6 emplois d'instituteurs et le poste de directrice de l'école maternelle de la rue des Islettes ont été créés. Le personnel sera donc en place - en principe - dès la livraison des locaux par la Ville (prévue en janvier 1991).

■ ECOLE RICHOMME

Le 26 Juin dernier, J. Ferrier, directeur des Ecoles au Ministère, affirmait lors du débat sur l'école à la salle St Bruno:

"Des postes sont réservés pour accueillir les effectifs supplémentaires à la rentrée de Septembre et diminuer les effectifs des classes sous réserve que l'on puisse disposer de locaux".

Or, durant l'été, la Ville avait aménagé une nouvelle salle de classe pour une section supplémentaire de CP (qui auraient été sinon 30 par classe)... et à la rentrée, aucun poste créé!

Il a fallu la mobilisation des parents appuyée par D. Vaillant (député du quartier) et "Paris-Goutte d'Or", ainsi qu'un article dans *Le Parisien* pour que l'engagement soit respecté et le poste créé...

CALENDRIER 1991 (Secteur de Rénovation) DEMOLITIONS-RECONSTRUCTIONS LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS LIVRES

L'année 1991 devrait voir s'accélérer encore la rénovation du secteur sud du quartier. En effet, le démarrage des démolitions-reconstructions suivantes est prévu au cours de cette année:

- centre de l'îlot 7 (16 et 18 Charbonnière, 18 Chartres et 15 à 19 Goutte d'Or) : construction de **44 logements** et achèvement du **passage** reliant la rue Polonceau au Bd de la Chapelle (faisant la jonction sous les immeubles du passage actuel longeant le futur gymnase et de la rue Fleury). Démarrage prévu au 1er trimestre 91.

- fin de l'îlot 6 (9 et 11 Charbonnière et 12 Chartres) : construction de **22 logements**. Démarrage prévu au 1er trimestre 91.

- pointe ouest de l'îlot 7 (31 au 39 Goutte d'Or et 32 au 42 Chartres) : construction de **30 logements**. Démarrage prévu au 4ème trimestre 91.

- îlot 1 (7 à 15 Islettes et 59 Goutte d'Or) : construction de la **crèche**, du **bureau de poste**, de **15 logements** et aménagement d'une **placette** (à l'emplacement du 11 Islettes, entre le Bureau de Poste/Crèche et les logements). Démarrage prévu au 4ème trimestre 91.

- îlot 3 (24 à 30 Charbonnière et 17 à 25 Chartres + 29 Chartres) : construction de **70 logements**. Démarrage prévu au 4ème trimestre 91.

L'Hôtel de Police (34 Goutte d'Or) devrait ouvrir en décembre 90 et la Maternelle (12 à 18 Islettes et 53 à 57 Goutte d'Or) fin janvier 91. Les **32 logements** construits avec la maternelle devraient être livrés en juin 91. Quant au **Gymnase** (12 à 16 Goutte d'Or), il devrait ouvrir ses portes au 2ème trimestre 91.

Cette année 1991 devrait donc voir la livraison :

- de 167 logements,
- de la maternelle et du gymnase

ainsi que le démarrage de la construction de:

- de 181 logements,
- de la crèche et de la poste.

BOULEVERSEMENTS A LA GARE DU NORD

La Cour des Départs et le souterrain de la rue de Maubeuge fermés au public, des engins de chantier que l'on devine derrière les palissades, une grue qui s'élève à hauteur des verrières... la partie ouest de la vénérable Gare du Nord - celle qui jouxte l'hôpital Lariboisière - a, depuis juillet, des allures de trou des Halles avant l'édification du Forum.

Les grandes manœuvres ont en effet commencé. Dans trois ans, en mai 1993 exactement, la Gare du Nord doit accueillir le TGV Transmanche et le TGV lillois. Et dans sept ans, la ligne E (comme "Eole") du RER, destinée à soulager la ligne A, reliera la Gare du Nord à la Gare de l'Est et à la Porte de la Villette, d'un côté, puis à la Gare Saint-Lazare et au Pont-Cardinet de l'autre.

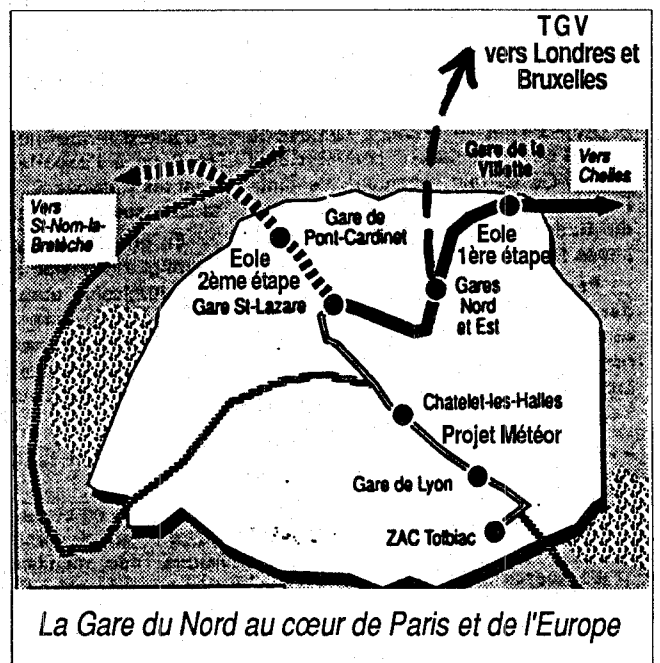
Pour prévenir l'afflux supplémentaire de voyageurs et pour parer aux difficultés de stationnement en résultant, deux parkings sont prévus. Les terrassements du premier, sous les voies 1 à 3, sont bien entamés. Il s'étagera sur six niveaux et débouchera rue de Maubeuge au niveau du souterrain-piétons actuel. Avec un étage de moins, le second parc de stationnement, relié au premier par des couloirs de communication, sera construit sous la Cour des Départs à compter de l'été prochain. Au total 600 places seront ainsi offertes aux usagers des chemins de fer.

Au croisement du pont Saint-Ange (qui supporte le métro aérien et le boulevard de la Chapelle) et de la rue de Maubeuge, le bâtiment de tri postal sera transformé en centre de ravitaillement relié par un couloir souterrain à chacun des quais, ce qui permettra d'acheminer des plateaux-repas pour les trains à destination du nord de la France et de l'étranger. Les ponts Saint-Ange et Jessaint (emprunté par la rue du même nom) sont également touchés. L'allongement des quais (ceux-ci

devront atteindre 400 mètres pour accueillir les rames à grande vitesse) et le remodelage des voies nécessitent en effet la libération des espaces situés sous ces ouvrages et, à terme, la démolition du poste de signalisation situé à leur pied.

Autant de travaux qui perturbent déjà et vont perturber plus encore demain la circulation dans le quartier et l'accès à la Gare du Nord. On peut, à ce titre, regretter que la SNCF se montre si avare de renseignements sur le chantier et son évolution: le bureau d'information annoncé dans la gare est, pour l'heure, introuvable...

A plus long terme, cette "révolution" qui fera de la Gare du Nord une des plus importantes du monde, ne manquera pas d'avoir d'importantes conséquences sur notre quartier. En effet, l'arrivée du TGV Nord (Paris-Lille-Bruxelles-Londres) exigera l'existence d'un parc hôtelier plus important et de commerces "haut de gamme". De même, l'éventuelle couverture des voies changera la physionomie de la rue Stephenson et des abords.



1980-1990 : GALLI

Voilà bientôt 10 ans (le 22 décembre 80) que Louis Gallimardet (dit "Galli"), prêtre à St Bernard de La Chapelle, nous quittait à l'âge de 71 ans, des suites d'un accident. Le journal *Le Monde* écrivait alors:

"Son décès a provoqué une vive émotion dans les milieux des travailleurs étrangers de la Goutte d'Or, où l'abbé Gallimardet avait soutenu activement divers mouvements de protestation des immigrés, notamment lors du meurtre du jeune Djellali Ben Ali en 1971 et, la même année, lors des grèves de la faim pour la carte de travail, ainsi que plus récemment, lors des grèves des travailleurs mauriciens, pakistanais et turcs pour la régularisation de leur situation" (Le Monde du 26-11-80).

"Sans Frontière" consacrait plusieurs pages à lui rendre hommage sous le titre "Salam Galli!". Parmi les témoignages, celui de Claude Mauriac:

"J'ai connu le père Gallimardet à la Goutte d'Or, je l'ai vu agir aux frontières incertaines de son apostolat et de ce qu'il faut bien appeler la politique, en redonnant à ce mot son sens le plus noble. Doublement militant, en tant que prêtre et en tant que citoyen, il croyait à la Cité de Dieu. Mais il n'oubliait pas celle des hommes. Grâce à lui, Saint-Bruno était une enclave de paix et de fraternité (...) à Paris même, ville si cruelle aux faibles, aux solitaires, à ceux qui, venus d'ailleurs, ne sont pas très sûrs d'être arrivés ici quelque part" (Sans Frontière du 3-1-81).



Un membre de notre Association qui l'a bien connu a rédigé ce poème *in memoriam* :

La Goutte d'Or est fidèle
A ton souvenir en ce 10ème anniversaire de ta mort accidentelle

GALLI! L'ami de tous, le "curé au béret"
Oh! combien proche des plus défavorisés,
Unis jour après jour dans un fraternel coude-à-coude
Tant et tant d'embûches traversant,
Tant et tant d'angoisses surmontant,
En vrai compagnon de route tu vivais parmi nous.

De tes interventions discrètes, cependant efficaces,
On se souvient peut-être! Tu étais si humble, si effacé...
Rares étaient tes discours! plus sûre ta PRESENCE!

S'il fallait évoquer tes multiples actions,
Empreintes d'un brin d'humour, de délicatesse et d'à-propos...

S'il nous était donné de comptabiliser tes pas...
On aurait bien du mal à avancer un chiffre.
Une profonde racine, une solide fondation,
Vivante, éternelle en quelque sorte,
I nvisible soubassement au cœur de ce quartier que tu as tant aimé!
Elle était tout AMOUR, toute PAIX, toute JUSTICE,
Ne faisait acception de personne, toutes races et cultures confondues
Ta vie de prêtre au service de ton Dieu et de tes Frères à la Goutte d'Or!

RETOUR A LA GOUTTE D'OR

Les engagements de la Ville qui figuraient dans les documents de l'enquête publique en 1984 seront respectés à savoir:

- la possibilité pour les anciens habitants de la Goutte d'Or (qui ont déjà été relogés ailleurs) de revenir s'ils le souhaitent, une fois les constructions neuves livrées,

- l'attribution de l'ensemble des logements neufs en priorité aux habitants de la Goutte d'Or.

C'est ce qui a été répété aux Associations par Alain JUPPE lors de la Commission de Juin aux associations. La Préfecture (pour le contingent de logements qu'elle attribue) a réitéré le même engagement.

Pratiquement, les habitants qui ont été relogés ailleurs et qui souhaitent revenir à la Goutte d'Or doivent venir le signaler à l'Antenne Goutte d'Or de l'OPHVP (33 rue de la Charbonnière).

MERCI DE LE FAIRE SAVOIR A CEUX QUE VOUS CONNAISSEZ ET QUI SERAIENT INTERESSES !

A NOS LECTEURS :

"Paris-Goutte d'Or" est un trimestriel publié par l'Association du même nom qui a pour but la défense des habitants du quartier.

Il est entièrement rédigé par des bénévoles. Le produit de la vente (le journal étant de mieux en mieux diffusé) couvre juste le prix de l'impression.

Concrètement, il sort 3 fois par an (chaque trimestre sauf en été).

Mais, comme nous tenons à publier des informations intéressantes, sa sortie est parfois décalée au cours du trimestre en fonction des différentes réunions auxquelles nous participons et des contacts que nous pouvons avoir. Aussi, restez fidèles au commerçant où vous avez acheté ce numéro. Vous y trouverez le prochain numéro au cours du 1er trimestre 1991.

Merci !

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

"PARIS-GOUTTE D'OR" et "HABITER AU QUOTIDIEN"

concernant tous les problèmes de logement
(loyers, charges, syndics, copropriété, rénovation,
réhabilitation, relogement, etc...)

TOUS LES VENDREDIS

de 17 h 30 à 19 h au 9 rue des Gardes (Boutique)

Tél. à ces heures : 42 23 32 26